CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E61047** **VALABLE JUSQU'AU** **21/06/2027**

ÉDITÉ LE 13/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/01/2002

Raison sociale : S.D.A.E.

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/02/2020

Capital : 8 000

2 IMPASSE DU WOLPHUS
62890 ZOUAFQUES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 2002B60002

Siret : 440 243 269 00030

Code NACE : 4311Z

Numéro caisse de congés payés : 0045259/C

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 4820000/001 331330

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 4820000/001 331330

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 21 00 12 66 **Fax :**

Portable : 07 78 05 01 38

Responsabilité légale :
REGNIER GERARD DIRECTEUR GÉNÉRAL / WAY ALEXIS PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@sdae-regnier.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 928 587 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1111	Démolition - déconstruction (Technicité courante)	13	15/03/2023
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)		10/07/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/04/2026 09:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.